

Cadrer et arbitrer l'éclairage d'un projet

Côté donneur d'ordre, l'éclairage se joue dès l'amont : mal cadré au départ, il se paie en exécution. Sans se substituer à la maîtrise d'œuvre, ce module donne à la maîtrise d'ouvrage les repères pour traduire ses usages en exigences, identifier les bons interlocuteurs, exiger les bons livrables et déjouer les pièges du chantier. Il met en pratique les fondamentaux de l'éclairagisme, du point de vue du donneur d'ordre, de la programmation jusqu'à la réception.

Objectifs opérationnels

- Identifier les interlocuteurs à solliciter dans son projet
- Traduire les priorités d'usage et de performance en exigences de programmation
- Définir les livrables et les jalons à exiger dans le projet
- Appréhender les points de vigilance en phase de mise en œuvre

Public Concerné

- Maîtrise d'ouvrage publique ou privée (MOA)
- Chefs de projet, directeurs de projets, responsables d'opérations, programmistes, AMO

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Prérequis

Suivre cette formation demande d'avoir suivi le module « S'approprier les fondamentaux de l'éclairagisme » C130-ECLAIR (ou niveau équivalent de piloter ou suivre un projet comportant un volet éclairage, côté maîtrise d'ouvrage

Contenu

Cadrer le besoin en amont

- Le vocabulaire pour décider et les interlocuteurs du volet éclairage
- Des usages aux exigences de programmation : confort, qualité d'usage, performance énergétique
- Les livrables et les jalons à exiger — apprécier la complétude d'une étude reçue

Sécuriser jusqu'au chantier

- Le recours au concepteur lumière : les déclencheurs concrets
- La checklist du donneur d'ordre : les points à verrouiller dès le marché
- Les pièges en exécution : substitution de dernière minute, changement de matériel, « on verra à la livraison »

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'exemples et d'études de cas.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
 - Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
 - Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
 - Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
 - Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.
- Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

Formation animée par un ingénieur éclairagiste et concepteur lumière, planificateur agréé DIALux. Il intervient au quotidien en études d'éclairage et en conception lumière, aussi bien aux côtés des maîtres d'ouvrage que des maîtrises d'œuvre, sur des projets de toutes natures. Cette double position lui permet de restituer, en formation, le point de vue de chacun des acteurs d'un projet.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

ÉVALUATION DES ACQUIS THÉORIQUES ET PRATIQUES

L'évaluation des acquis est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com